



B.1782.8 9

Le neuf aoust mil sept cens quatre vingt deux
 est né et le même jour fut baptisé par moi
 vicaire soussigné jean françois
degulliage fils légitime de Louis Joseph et de
 Marie Catherine Delai sa femme. Les parrain et
 degulliage oncle au baptisé
 marraine furent Jean Bernard, Marie Joseph Deneck
 qui ayant déclaré ne savoir écrire ont mis la
 marque ordinaire, de cet interpellés. J'approuve
 l'addition faite à la ligne sixième.
 marque de + Jean Bernard degulliage
 marque de + Marie Joseph Deneck

j : B : nicolle